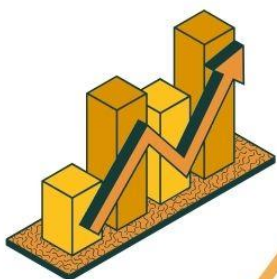




المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⴰⴽⴰⵏⴰⵏⴰ ⴰⴽⴰⵏⴰⵏⴰ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Souss Massa

Caractéristiques Démographiques et Socioéconomiques de la Population



*Préfecture d'Agadir
Ida Outanane*



*Préfecture d'Agadir Ida
Outanane*

2025



Caractéristiques Démographiques et Socioéconomiques de la Population



Recensement Général de la
Population et de l'Habitat 2024

Préfecture d'Agadir Ida Outanane



صَاحِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادِسُ نَصْرُ اللَّهِ

« Depuis que Nous avons assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, Nous avons constamment attaché le plus grand intérêt au recensement général de la population et de l'habitat et à la périodicité de son organisation.

Une opération qui, par la multitude et l'importance des données et des indicateurs qu'elle génère, constitue une aide précieuse à la concrétisation de notre projet de société et au bon déploiement de notre modèle de développement, bâtis sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale. »

Extrait de la Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement le 20 juin 2024 au sujet du 7ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Sommaire

Sommaire	4
Liste de figures	6
Introduction.....	9
CHAPITRE I : Les caractéristiques Démographiques de la population	11
1. Population et accroissement démographique	12
1.1. Population et Ménages	12
1.2. Evolution spatiale de la population.....	13
2. Urbanisation	14
3. Structure par sexe et âge de la population	15
3.1. La population selon les âges quinquennaux	15
3.2. Population Selon les âges fonctionnels.....	17
4. Le statut matrimonial.....	18
4.1. Le statut matrimonial et le sexe.....	18
4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence	19
4.3. Age moyen au premier mariage :.....	20
5. Le niveau de fécondité	20
6. Evolution des principaux indicateurs démographiques.....	21
7. Handicap.....	22
CHAPITRE II : Les caractéristiques de l'éducation	24
1. L'aptitude à lire et à écrire	25
1.1. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence	25
1.2. Evolution de taux d'analphabétisme entre 2004 et 2014.....	26
1.3. La connaissance des langues.....	27
2. La population scolarisée.....	29

2.1. Taux de scolarisation	29
3.2. Niveau d'étude de la population	30
CHAPITRE III : Activité économique	32
1. Participation à l'activité économique	33
1.1. Type et niveau d'activité	33
1.2. Taux net d'activité	33
1.3. Taux de chômage	35
1.4. Situation dans la profession	36
CHAPITRE IV : Ménages, habitat et conditions d'habitation	38
1. Les ménages	39
1.1. Evolution de l'effectif des ménages	39
1.2. Evolution de taille moyenne des ménages	39
2. Habitat et conditions d'habitation des ménages	40
2.1 type de logement	40
2.2. Statut d'occupation de logement.....	42
2.3. Ancienneté du logement.....	43
2.4. Eléments de confort dans le logement	44
2.4.1. Equipements de base	44
2.4.2. Mode d'évacuation des eaux usées	45
2.4.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers	46
2.4.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé	46
2.4.5. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat.....	47
Définitions Des Concepts	49
Tableaux Statistiques Annexes.....	56

Liste de figures

Figure 1 : Population légale de la préfecture d’Agadir Ida Outanane par milieu de résidence	12
Figure 2 : Part de la population préfectorale dans la population régionale (%).....	12
Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen selon le milieu de résidence	13
Figure 4 : Evolution de la population légale de la préfecture d’Agadir Idaoutanane entre 2014 et 2024.....	13
Figure 5 : Evolution de la population urbaine, rurale de la préfecture	14
Figure 6 : Evolution du taux d’urbanisation en (%)	15
Figure 7 : Population préfectorale par milieu de résidence, sexe et âges quinquennaux (%)	16
Figure 8 : Pyramide des âges de la population d’Agadir Idaoutanane	17
Figure 9 : Population par milieu de résidence et âge fonctionnel	17
Figure 10 : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l’état matrimonial (%)	18
Figure 11 : population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l’état matrimonial (%)	19
Figure 12: Population âgée de 15 ans et plus selon l’état matrimonial et le milieu de résidence(%).....	19
Figure 13 : Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence	20
Figure 14 : Indice Synthétique de fécondité par milieu de résidence	21
Figure 15 : Evolution des principaux indicateurs démographiques.....	21
Figure 16 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence	22
Figure 17 : Taux d’analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	25
Figure 18 : Taux d’analphabétisme de la préfecture selon le sexe et le milieu de résidence(%)	26
Figure19 : Evolution de taux d’analphabétisme entre 2014 et 2024	26
Figure 20 : Evolution de taux d’analphabétisme selon le sexe entre 2014 et 2024 (%).....	27

Figure 21 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)	28
Figure 22 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrite au niveau préfectoral (%)	28
Figure 23 : Taux de scolarisation des enfants (6 à11 ans) par sexe et milieu de résidence (%)	29
Figure 24 : Population préfectorale de 10 ans ou plus par niveau d'étude et par milieu de résidence(%).....	30
Figure 26 : Population selon le type d'activité et le sexe.....	33
Figure 27 Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	34
Figure 28 : Taux d'activité préfectoral selon le sexe et le milieu de résidence	34
Figure 29 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence (%)	35
Figure 30 : Taux de chômage préfectoral selon le sexe et le milieu de résidence(%)	36
Figure 31 : Répartition de la population selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	36
Figure 32 : Evolution de nombre de ménages entre 2014 et 2024	39
Figure 33 : Evolution de taille moyenne des ménages entre 2014 et 2024	39
Figure 34 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)	41
Figure 35 : Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence(%)	42
Figure 36 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence(%).....	42
Figure 37 : Ménages selon le statut d'occupation en (%)	43
Figure 38 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidences (%)	43
Figure 39 : ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidences en (%)	44
Figure 40 : Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)	44

Figure 41 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)	45
Figure 42 : Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)	46
Figure 43 : Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé en (%)	46
Figure 44: Evolution des principaux indicateurs de l'habitat.....	47

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024 est le septième du genre réalisé au Maroc depuis son accession à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004 et 2014.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en septembre 2024 sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi et conformément aux recommandations des Nations Unies, constitue une base de données d'indicateurs démographiques et socioéconomiques couvrant tous les niveaux territoriaux. Il permet une prise de décision éclairée pour le développement du pays. Cette opération s'inscrit dans un contexte national marqué par l'adoption d'un modèle d'État social et d'une économie inclusive impactée par les répercussions de crises multiples, notamment la pandémie de Covid-19, la sécheresse et l'inflation.

La réalisation de cette opération nationale a bénéficié de nouveautés technologiques et méthodologiques visant à optimiser le coût budgétaire et à améliorer la qualité des données collectées. Il s'agit d'une :

- Cartographie moderne du territoire national et des établissements économiques, basée sur un Système d'Information Géographique mobile. Cette approche a permis de subdiviser le territoire national en districts de recensement assurant le géo-référencement des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

- Méthodologie basée sur un double questionnaire :

- Questionnaire court, administré à l'ensemble des ménages, permettant de recueillir des données sur les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares, tels que la migration internationale et la mortalité.

- Questionnaire long, administré à un échantillon de 20 % des ménages, qui explore des thématiques émergentes, telle que la couverture médicale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et les questions liées à l'environnement. En outre, il approfondit des thèmes classiques des recensements, notamment la fécondité, le handicap, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité, ainsi que les conditions d'habitat des ménages.

➤ Formation en deux phases, la première, en ligne, a concerné les bases théoriques, tandis que la seconde, réalisée en présentiel, dispensant une formation pratique sur tablette. Cette dernière s'est déroulée en trois étapes pour permettre la formation d'un dispositif humain de 55.000 participants.

➤ Collecte informatisée des données auprès des ménages par l'utilisation de tablettes électroniques incorporant une application de collecte assistée par informatique. Ce dispositif a permis de tester instantanément la validité et la cohérence interne des déclarations des ménages et d'assurer un transfert sécurisé des données aux serveurs centraux. En parallèle, l'utilisation d'un système applicatif web a assuré le suivi en temps réel des enquêteurs, des contrôleurs et des superviseurs sur le terrain. En outre, l'adoption de ces technologies a permis la réduction des délais de traitement et de diffusion des résultats.

La présente note aborde les principaux résultats du recensement aux niveaux national et régional. Les indicateurs démographiques et socioéconomiques désagrégés aux niveaux régional, provincial et communal, sont accessibles sur le site officiel du Haut-Commissariat au Plan (www.hcp.ma).

CHAPITRE I : Les caractéristiques Démographiques de la population

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Population et Ménages

Au 1er septembre 2024, la population légale de la préfecture d'Agadir Idaoutanane comptait 721 431 habitants, soit 23,8% de la population régionale et environ 1,95% de la population nationale.

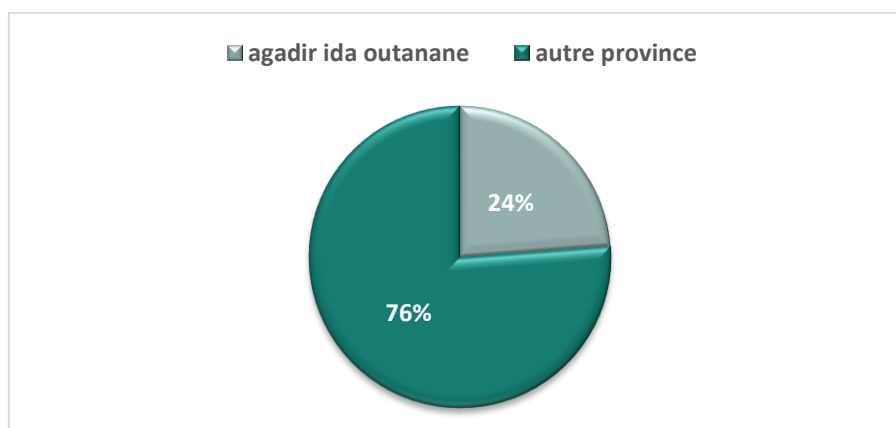
Figure 1 : Population légale de la préfecture d'Agadir Ida Outanane par milieu de résidence

Milieu	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	628 004	93 427	721 431
Région	1 816 102	1 204 329	3 020 431
National	23 110 108	13 718 222	36 828 330
Préfecture/Région	34,58	7,76	23,88
Préfecture/National	2,72	0,68	1,96

SOURCE : RGPH 2024

Par milieu de résidence, la préfecture d'Agadir Ida Outanane se caractérise par une prédominance du milieu urbain, puisque 87,05% de sa population est citadine. En plus, cette population de résidence urbaine constitue 34,57% de la population urbaine régionale et 2,72% de celle nationale.

Figure 2 : Part de la population préfectorale dans la population régionale (%)



SOURCE : RGPH 2024

Le nombre de ménages de la préfecture s'élève à 197 248, répartis entre 173 485 ménages en milieu urbain et 23 763 en milieu rural. Depuis 2014, ce chiffre a augmenté de 53 496, soit un taux annuel moyen de 3,21 %. En milieu urbain, l'augmentation est de 49 378 ménages (3.41 % par an) et en milieu rural, de 4118 (1.92 % par an).

Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen selon le milieu de résidence

	<i>Ménage</i>			<i>Taux d'accroissement annuel moyen 2014-24</i>		
	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
Préfecture	173 485	23 763	197 248	3.41	1.92	3.21
Région	476 722	308 486	785 208	3.03	2.22	2.70
National	6 173 930	3 101 108	9 275 038	2.5	2.2	2.4

SOURCE : RGPH 2024

1.2. Evolution spatiale de la population

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. C'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Figure 4 : Evolution de la population légale de la préfecture d'Agadir Idaoutanane entre 2014 et 2024

	<i>Population en volume</i>		<i>Taux d'accroissement annuel moyen</i>
	<i>2014</i>	<i>2024</i>	<i>TAAM (%)</i>
Urbain	508 155	628 004	2.14
Rural	92 444	93 427	0.11
Préfecture	600 599	721 431	1.85
Région	2 676 847	3 020 431	1.21
National	33 848 242	36 828 330	0.85

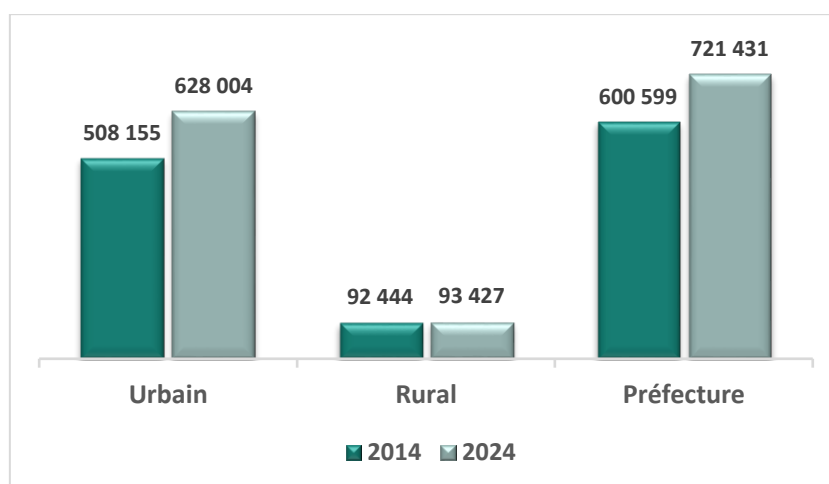
SOURCE : RGPH 2014 ET 2024

Selon le dernier recensement général de la population et de l'Habitat de 2024, la population légale de la préfecture est passée de 600 599 habitants en 2014 à 721 431 en 2024, soit une croissance absolue de 120 832 habitants. Cela affiche une évolution relativement moyenne au cours de la dernière décennie, qui traduit une croissance annuelle moyenne de

1,85 % qui dépasse la moyenne régionale 1,21% et nationale 0,85 %. Cet accroissement est essentiellement le fait du milieu urbain dont la population a augmenté de 119 849 habitants, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,14 %.

Le milieu rural a augmenté de 983 habitants. Et d'un taux d'accroissement annuel moyen de 0,11%.

Figure 5 : Evolution de la population urbaine, rurale de la préfecture



SOURCE : RGPH 2014 ET 2024

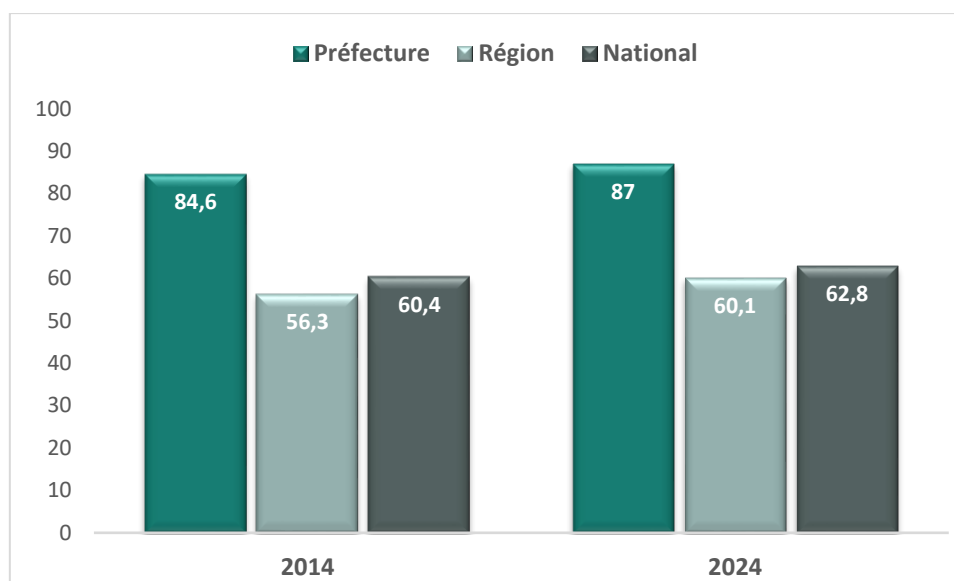
2. Urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. La figure ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (2014-2024).

Les données la figure 6 révèlent que le taux d'urbanisation en 2024 de la préfecture d'Agadir Idaoutanane .Il enregistre un taux de 87% en 2024 contre 84.6% en 2014.

L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire, fait ressort que le rythme d'urbanisation au niveau de la préfecture est inférieur à celui constaté au niveau régional, soit 2,4 points contre 3,8 points.

Figure 6 : Evolution du taux d'urbanisation en (%)



SOURCE : RGPH 2014 ET 2024

3. Structure par sexe et âge de la population

La connaissance de la structure par sexe et âge d'une population est d'une grande importance et pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitation etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

3.1. La population selon les âges quinquennaux

La lecture de la figure ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la préfecture d'Agadir Ida outanane est une population extrêmement jeune puisque 24,4% des personnes sont âgées de moins de 15 ans (26,1% au niveau régional), 32,4% ont moins de 20 ans et 47.6% ont moins de 30 ans. La population d'âge scolaire (6-14 ans) représente 17.6% de la population totale (18,8% dans la région avec 18,5 % dans le milieu urbain et 18,9% dans le milieu rural). La population en âge d'activité (15-59 ans) représente 62,8% de la population. Ceci montre qu'en moyenne,

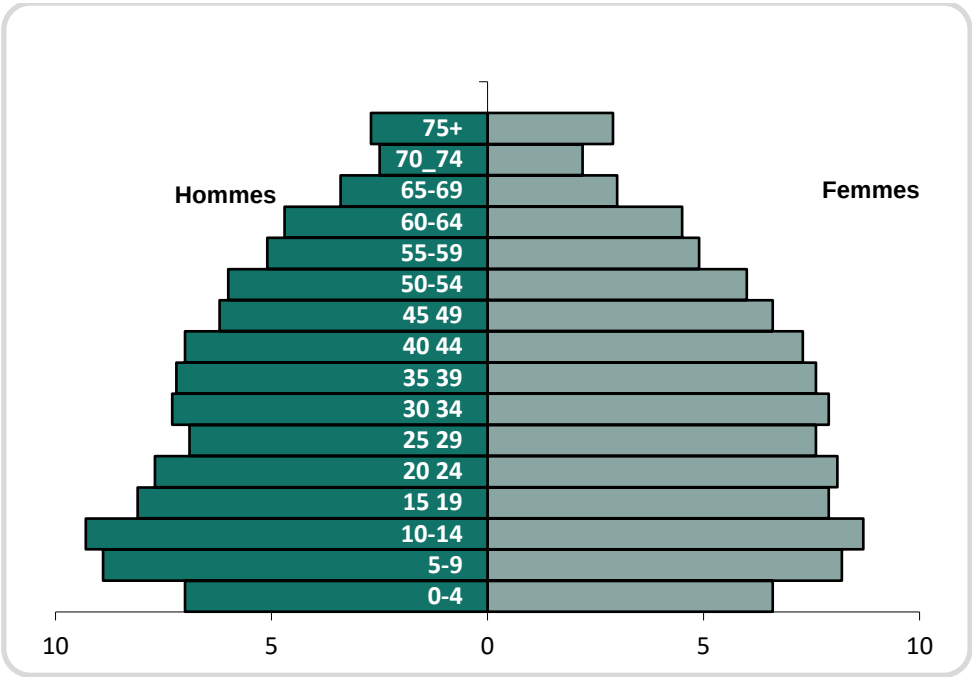
presque deux personnes sur trois est potentiellement active. En fin, la part de la population de 3ème âge (60 ans et plus) représente 13% de la population totale contre 8.7% en 2024.

Figure 7 : Population préfectorale par milieu de résidence, sexe et âges quinquennaux (%)

	<i>Urbain</i>			<i>Rural</i>			<i>Total</i>		
<i>Age</i>	<i>M</i>	<i>F</i>	<i>T</i>	<i>M</i>	<i>F</i>	<i>T</i>	<i>M</i>	<i>F</i>	<i>T</i>
0-4 ans	6,9	6,5	6,7	7,8	7,5	7,7	7,0	6,6	6,8
5-9 ans	8,8	8,1	8,5	9,3	9,1	9,2	8,9	8,2	8,6
10-14 ans	9,2	8,6	8,9	9,4	9,3	9,4	9,3	8,7	9,0
15-19ans	8,2	7,9	8,0	7,8	8,0	7,9	8,1	7,9	8,0
20-24 ans	7,9	8,3	8,1	6,7	6,7	6,7	7,7	8,1	7,9
25-29 ans	7,0	7,8	7,4	6,2	6,1	6,1	6,9	7,6	7,3
30-34 ans	7,3	8,1	7,7	7,2	6,7	6,9	7,3	7,9	7,6
35-39 ans	7,2	7,7	7,4	7,2	7,2	7,2	7,2	7,6	7,4
40-44 ans	7,1	7,4	7,3	6,8	6,8	6,8	7,0	7,3	7,2
45-49 ans	6,2	6,7	6,4	6,2	6,1	6,1	6,2	6,6	6,4
50-54 ans	6,0	6,0	6,0	5,7	5,9	5,8	6,0	6,0	6,0
55-59 ans	5,2	4,9	5,1	4,5	4,8	4,6	5,1	4,9	5,0
60-64 ans	4,8	4,5	4,6	4,2	4,5	4,4	4,7	4,5	4,6
65-69 ans	3,4	2,9	3,1	3,4	3,6	3,5	3,4	3,0	3,2
70-74 ans	2,4	2,1	2,2	3,2	3,0	3,1	2,5	2,2	2,4
75ans et +	2,5	2,6	2,5	4,3	4,8	4,5	2,7	2,9	2,8

SOURCE : RGPH 2024

Figure 8 : Pyramide des âges de la population d'Agadir Idaoutanane



SOURCE : RGPH 2024.

3.2. Population Selon les âges fonctionnels

La figure suivant résume la structure de la population préfectorale par groupes d'âge fonctionnels (la population moins de 15 ans, la population en âge d'activité 15-59 ans et la population dite de troisième âge 60 ans ou plus).

Figure 9 : Population par milieu de résidence et âge fonctionnel			
Groupes d'âge fonctionnel	Urbain	Rural	Total
Moins de 15 ans	24	26,30	24,30
15 à 59 ans	63,40	58,30	62,70
60 ans et plus	12,60	15,50	12,90

SOURCE RGPH 2024

L'étude de la structure par groupes d'âges fonctionnels de la population préfectorale, montre que la population en âge préscolaire (moins de 15 ans) s'est établie à 24,30%.

Par milieu de résidence ce taux est de l'ordre de 24 % en milieu urbain et 26,30% en milieu rural.

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans) on constate que leur part est de l'ordre de 62,70% (63,40% en milieu urbain contre 58,30% en milieu rural).

Pour la population du troisième âge (60 ans et plus) sa proportion est de l'ordre de 12.90 % (12,60% en milieu urbain contre 15,50% en milieu rural).

4. Le statut matrimonial

4.1. Le statut matrimonial et le sexe

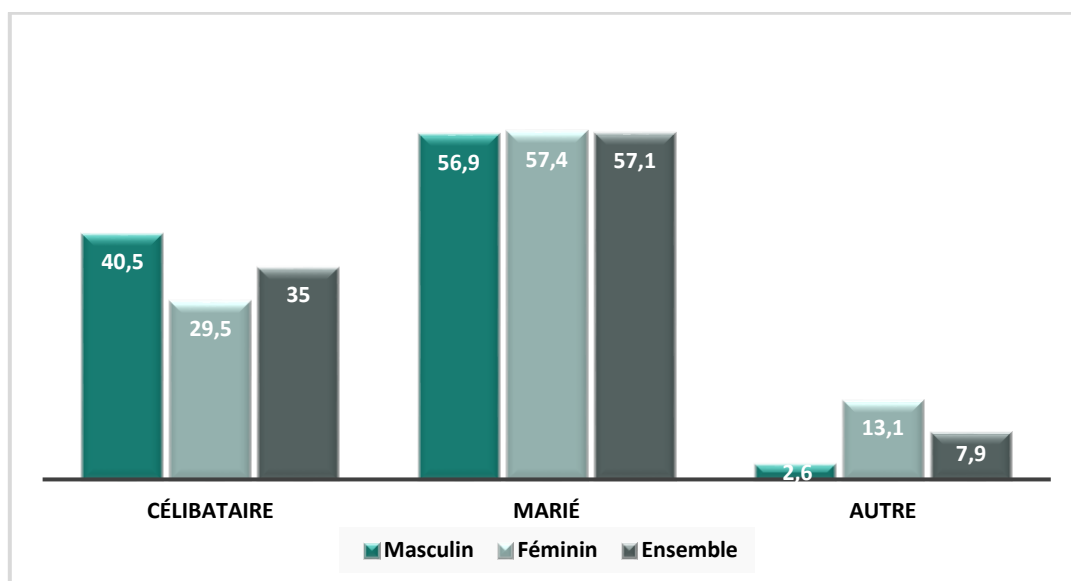
L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, figure 10, fait ressortir que (35 % de cette population sont célibataire, et seulement 7,9% sont veufs ou divorcés). Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec 57,1% des personnes recensées.

Figure 10 : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)				
	Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Total
Préfecture	Célibataire	40,5	29,5	35
	Marié	56,9	57,4	57,1
	Autre	2,6	13,1	7,9
Région	Célibataire	38,8	27,6	33,1
	Marié	58,8	59	58,9
	Autre	2,4	13,4	8
National	Célibataire	39,3	27,3	33,2
	Marié	57,9	58.7	58,3
	Autre	2,8	14	8,5

SOURCE RGPH 2024

Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes 40,5% que chez les femmes 29,5%, Ce différentiel entre sexe devient, en revanche, insignifiant quand il s'agit du statut des mariés, En effet, selon le sexe, la part des hommes mariés est de 56,9% contre 57,4 % pour les femmes, cependant les statuts de divorcé et de veuf sont plus élevé chez les femmes 13,1% que chez les hommes 2,6%.

Figure 11 : population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)

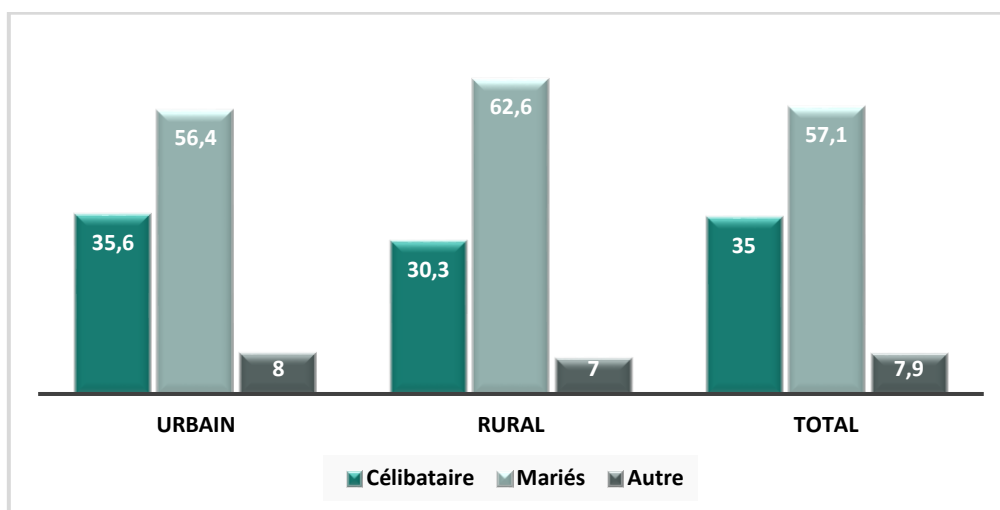


SOURCE RGPH 2024

4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence

Par milieu de résidence, on constate que la structure de l'état matrimonial est relativement la même en milieu urbain qu'en milieu rural. Montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés 56,4% en milieu urbain contre 62,6% en milieu rural.

Figure 12: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence(%)



SOURCE : RGPH 2024

4.3. Age moyen au premier mariage :

L'âge moyen au premier mariage permet de résumer le calendrier de la nuptialité des célibataires. Il désigne l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

Figure 13 : Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence

	<i>Sexe</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
<i>Préfecture</i>	<i>Masculin</i>	33,3	32,6	33,2
	<i>Féminin</i>	26,6	23,8	26,3
	<i>Total</i>	29,9	28,3	29,7
<i>Région</i>	<i>Masculin</i>	32,8	32	32,5
	<i>Féminin</i>	26	25	25,6
	<i>Total</i>	29,3	28,5	29
<i>National</i>	<i>Masculin</i>	32,8	31,8	32,4
	<i>Féminin</i>	25,4	23	24,6
	<i>Total</i>	29	27,5	28,5

SOURCE : RGPH 2024

La lecture des données de la figure 14 révèle que l'âge moyen au premier mariage au niveau de La préfecture est de 29,7 ans, presque le même que celui calculé au niveau régional 29ans.

Par milieu de résidence, on constate que l'âge moyen au premier mariage est représenté 29,3 dans le milieu urbain et 28,5 ou milieu rural.

5. Le niveau de fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité(ISF).

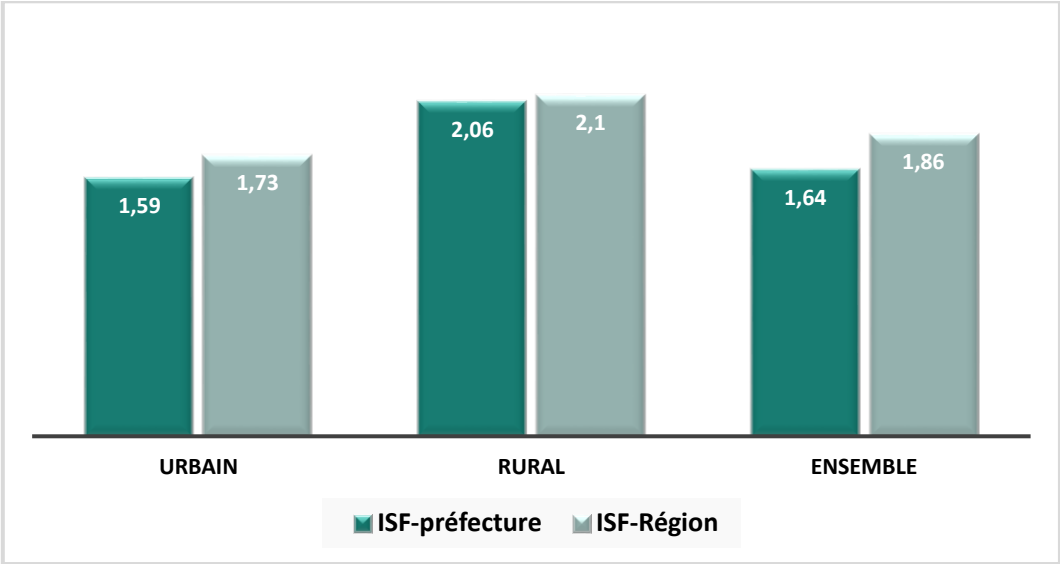
L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde. Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Au niveau préfectoral, L'indice synthétique de fécondité s'est établi à 1,64 enfant par femme en 2024, et 1,86 enregistré au niveau régional.

Par milieu de résidence, on relève un écart considérable dans la mesure où cet indice est de 2,06 enfants par femme en milieu rural contre 1, 59 en milieu urbain.

Entre 2014 et 2024, L'indice synthétique de fécondité a baissé de 0,46 points, que ça soit 0.24 en milieu rural et 0.41 en milieu urbain.

Figure 14 : Indice Synthétique de fécondité par milieu de résidence



SOURCE : RGPH 2024

6. Evolution des principaux indicateurs démographiques

Figure 15 : Evolution des principaux indicateurs démographiques

		2014	2024	Ecart
Structure par groupe d'âges (%)	Mois de 15 ans	26,5	24,3	-2,2
	15 ans- 59 ans	64,8	62,7	-2.1
	60 ans et plus	8,7	12,9	4,2
Etat matrimonial (%)	Célibataire	52,8	35	-17,8
	Marie	42,1	57,1	15
	Autre	5,1	7,9	2,8
Age moyen au premier mariage	Masculin	32,1	33,2	1,1
	Féminin	26,7	26,3	-0,4
	Total	29,3	29,7	0,4
Indice synthétique de fécondité (enfant/femme)	Urbain	2	1.59	-0,41
	Rural	2,3	2,06	-0,5
	Total	2,1	1,64	-0,46

SOURCE : RGPH 2014 ET 2024

L'analyse comparative des principaux indicateurs démographique durant la période intercensitaire 2014-2024 permet de relever les constations suivantes :

- ❖ Une baisse des parts des personnes mois de 15 ans et les personnes potentiellement actives (15-59) de (-2,2), et de (-2,1) points ; contrairement aux personnes âgées de 60 ans et plus dont le poids a connu une hausse considérable de +4.2) points.
- ❖ Une baisse notable des poids des célibataires dans la population totale de 15 ans et plus (-17,8 points) au détriment de celui des mariés (+15 points) ;
- ❖ Une augmentation de l'âge moyen au premier mariage, indépendamment du sexe de (+0, 4) points
- ❖ Une baisse de l'indice synthétique de fécondité, en passant de 2,1 enfants par femme en 2014 à 1,64 en 2024, soit de (-0.46 points).

7. Handicap

Selon les définitions des Nations Unies, il est considéré comme handicapée, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

Figure 16 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence

<i>Désignation</i>	<i>préfecture</i>			<i>Région</i>			<i>National</i>		
<i>Milieu</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
Masculin	3,2	6,3	3,6	3,7	5,8	4,5	4,2	5,6	4,7
Féminin	3,1	6,4	3,5	3,7	5,6	4,5	4,3	5,6	4,8
Total	3,2	6,3	3,6	3,7	5,7	4,5	4,2	5,6	4,8

SOURCE : RGPH 2024

Selon les résultats du RGPH 2024, la préfecture présente un taux de prévalence du handicap de l'ordre de 3,6%, mois à celui enregistré au niveau régional de -0,9 points 4,5 % et de -1,2 points à la moyenne nationale 4,8%.

Selon le milieu de résidence, les ruraux sont plus concernés au risque d'incapacité que les urbains. Le taux de prévalence du handicap en milieu rural 6,3 % dépasse de +3,1 points celui enregistré en milieu urbain 3,2 %.

Selon le sexe, les hommes sont plus exposés à le handicap, le taux de prévalences du handicap chez les hommes 3,6 % dépasse de 0,1 points celui enregistré chez les femmes 3,5%.

CHAPITRE II : Les caractéristiques de l'éducation

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

1. L'aptitude à lire et à écrire

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

1.1. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

L'analphabétisme constitue un obstacle majeur au développement global, car il affecte en grande partie les groupes qui auraient dû être davantage impliqués dans le processus de production. En effet, une mauvaise formation des ressources humaines entraîne inévitablement un ralentissement du développement économique et social.

Figure 17 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Milieu	Sexe	Préfecture	Région	National
Urbain	Masculin	8,5	11,9	10,8
	Féminin	20,0	26,3	23,6
	Total	14,3	19,2	17,3
Rural	Masculin	27,0	24,3	27,9
	Féminin	50,4	48,5	48,4
	Total	38,5	36,7	38,0
Ensemble	Masculin	10,9	16,8	17,2
	Féminin	23,8	35,2	32,4
	Total	17,4	26,2	24,8

SOURCE : RGPH 2024

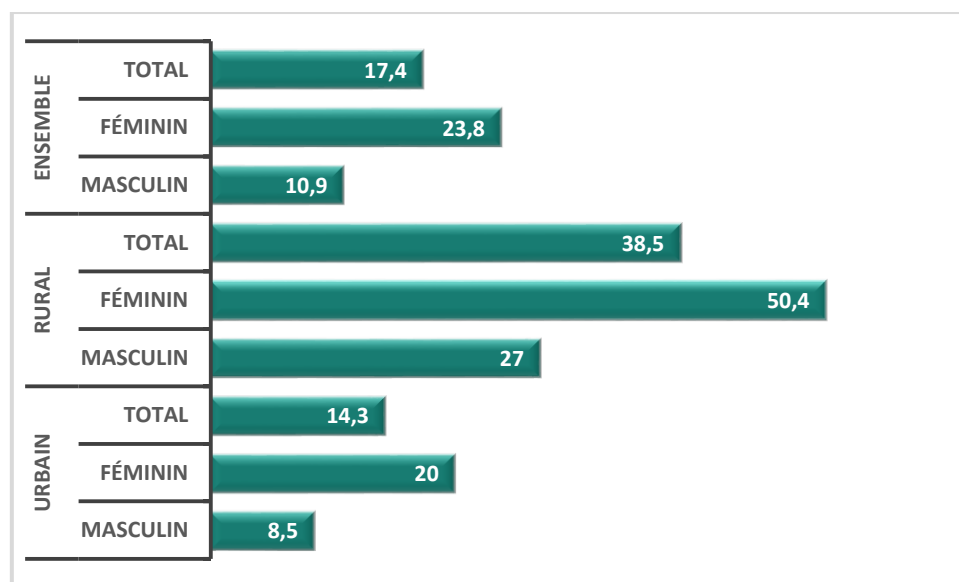
Au niveau préfectoral, la population analphabète constitue 17 ,4% de la population totale âgée de plus 10 ans. Ce taux est inférieur à celui de la région de 8,8 point 26,2%, et de 7,4 point de celui enregistré au niveau national 24,8%.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore surtout en milieu rural, avec un taux de 38,5% contre 14 ,3% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore plus touchée par ce phénomène aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 20,0%

pour les femmes contre 8,5% chez les hommes en milieu urbain et de 50,4% pour les femmes contre 27,0% chez les hommes ruraux.

Figure 18 : Taux d'analphabétisme de la préfecture selon le sexe et le milieu de résidence(%)



SOURCE : RGPH 2024

1.2. Evolution de taux d'analphabétisme entre 2004 et 2014

Figure19 : Evolution de taux d'analphabétisme entre 2014 et 2024

Milieu	Sexe	2014 (%)	2024 (%)	Points
Urbain	Masculin	11,3	8,5	-2,8
	Féminin	27,6	20,0	-7,6
	Total	19,4	14,3	-5,1
Rural	Masculin	32,5	27,0	-5,5
	Féminin	59,9	50,4	-9,5
	Total	46,4	38,5	-7,9
Total	Masculin	14,4	10,9	-3,5
	Féminin	32,6	23,8	-8,8
	Total	23,5	17,4	-6,1

SOURCE : RGPH 2014 ET 2024

Le taux d'analphabétisme a chuté entre les deux recensements de 6,1 points, passant de 23,5% en 2014 à 17,4% en 2024. Cette amélioration a été observée aussi bien par sexe que par milieu de résidence.

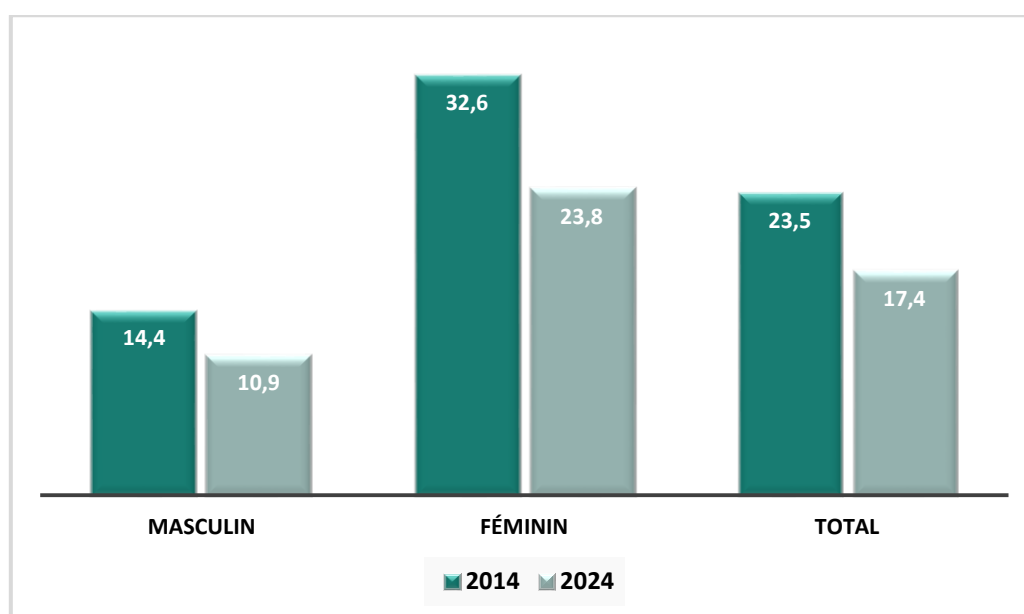
Le taux d'analphabétisme féminin est passé de 32,6% en 2014 à 23,8% en 2024, soit, une baisse de 8,8 points. De même, celui masculin est passé de 14,4% en 2014 à 10,9% en 2024, soit un recul de 3,5 points.

Le taux d'analphabétisme rural a connu une baisse de 7,9 points, passant de 46,4% en 2014 à 38,8% en 2024. En milieu urbain, cette baisse est de 5,1 points (19,4% en 2014 contre 14,3% en 2024).

Ainsi, au niveau de chaque milieu de résidence, le recul des taux féminins est-il plus important que celui des taux masculins.

Notons enfin que malgré ces performances, les taux d'analphabétisme féminins restent encore supérieurs à ceux masculins.

Figure 20 : Evolution de taux d'analphabétisme selon le sexe entre 2014 et 2024 (%)



SOURCE : RGPH 2014 ET 2024

1.3. La connaissance des langues

La lecture de la figure, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites, par milieu de résidence et par sexe permet de formuler les constatations suivantes.

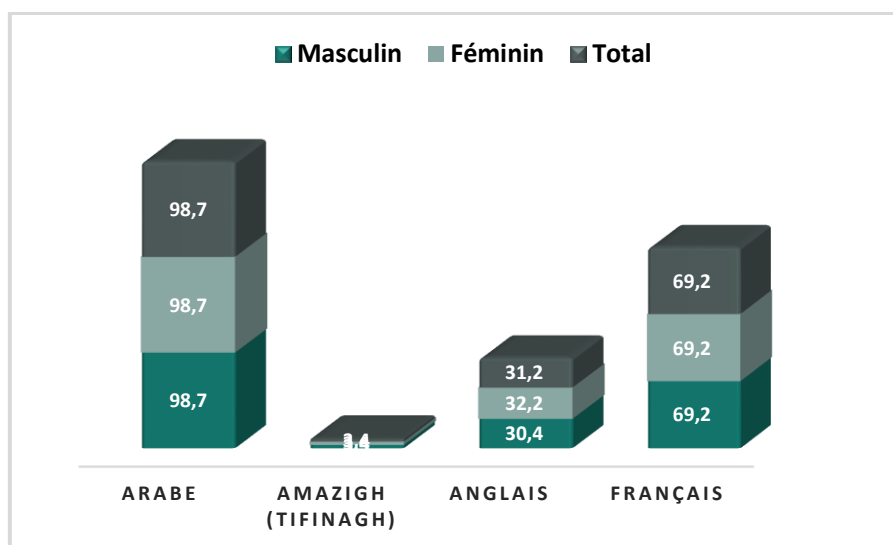
- ❖ Parmi la population alphabétisée au niveau préfectoral, 98,7% savent lire et écrire l'Arabe, 69,2% connaissent le Français et 31,2% savent lire et écrire l'Anglaise et 3,4 pour la langue Amazigh.
- ❖ Selon le milieu de résidence en représente 98,7% savent lire et écrire l'Arabe, 71,6% connaissent le Français et 33,4% savent lire et écrire l'Anglaise et 3,4 pour la langue Amazigh dans le milieu urbain.
- ❖ En milieu rural en représente 98,4% savent lire et écrire l'Arabe, 46,4% connaissent le Français et 11% savent lire et écrire l'Anglaise et 3,5 pour la langue Amazigh dans le milieu rural.

Figure 21 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)

<i>Langue lues et écrites</i>					
<i>Milieu</i>	<i>Sexe</i>	<i>Arabe</i>	<i>Amazigh (Tifinagh)</i>	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>
Urbain	Masculin	98,7	3,5	32,7	72,1
	Féminin	98,7	3,3	34,0	71,0
	Total	98,7	3,4	33,4	71,6
Rural	Masculin	98,6	3,2	10,8	45,3
	Féminin	98,1	3,9	11,3	48,6
	Total	98,4	3,5	11,0	46,6
Total	Masculin	98,7	3,5	30,4	69,2
	Féminin	98,7	3,4	32,2	69,2
	Total	98,7	3,4	31,2	69,2

SOURCE : RGPH 2024

Figure 22 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrite au niveau préfectoral (%)



SOURCE : RGPH 2024

2. La population scolarisée

2.1. Taux de scolarisation

Le niveau d’instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

Figure 23 : Taux de scolarisation des enfants (6 à 11 ans) par sexe et milieu de résidence (%)

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
préfecture	Masculin	96,7	95,4	96,6
	Féminin	96,8	95,8	96,7
	Total	96,8	96,6	96,6
Région	Masculin	96,7	96,6	96,7
	Féminin	97,1	96,4	96,9
	Total	96,9	96,5	96,8
National	Masculin	96,1	95,2	95,7
	Féminin	96,5	95,1	95,9
	Total	96,3	95,1	95,8

SOURCE : RGPH 2024

La lecture des données de la figure 23 montre qu’au niveau de la préfecture d’Agadir Idaoutanane, 96,6% des enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés. Ce taux est inférieur à ceux enregistrés au niveau régional 96,8%.

Par milieu de résidence, 96,8% des enfants en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire, contre 96,6% en milieu rural.

Par sexe, le taux de scolarisation enregistré en milieu rural chez les garçons est relativement supérieur à celui enregistré chez les filles 95,8% contre 95,4%.

3.2. Niveau d'étude de la population

La répartition de la population préfectorale de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, figure 24, fait apparaître que 25,0% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau inférieure de 8,1 points à celui enregistré au niveau régional 33,1 % et de 6,8 points à celui national 31,8%.

Aussi, cette proportion s'élève-t-elle à 43,2% en milieu rural contre 22,4% en milieu urbain. Ceci témoigne donc de l'existence d'énormes disparités entre milieux (presque 20.8 points d'écart).

Figure 24 : Population préfectorale de 10 ans ou plus par niveau d'étude et par milieu de résidence(%)

<i>Désignation</i>	<i>Préfecture</i>			<i>Région</i>			<i>National</i>		
<i>Milieu</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>	<i>Urbain</i>	<i>Rural</i>	<i>Total</i>
Néant	22,4	43,2	25,0	26,9	42,3	33,1	24,9	43,3	31,8
Préscolaire	2,4	2,3	2,4	2,5	1,9	2,3	1,8	1,6	1,7
Primaire	24,1	30,9	25,0	26,0	30,8	27,9	25,0	30,0	26,8
Collégial	17,6	14,9	17,3	18,0	14,2	16,5	18,2	15,2	17,1
Secondaire	16,5	5,0	15,1	14,0	6,0	10,8	16,0	6,1	12,3
Supérieur	17,0	3,7	15,2	12,6	4,8	9,5	14,0	3,9	10,2

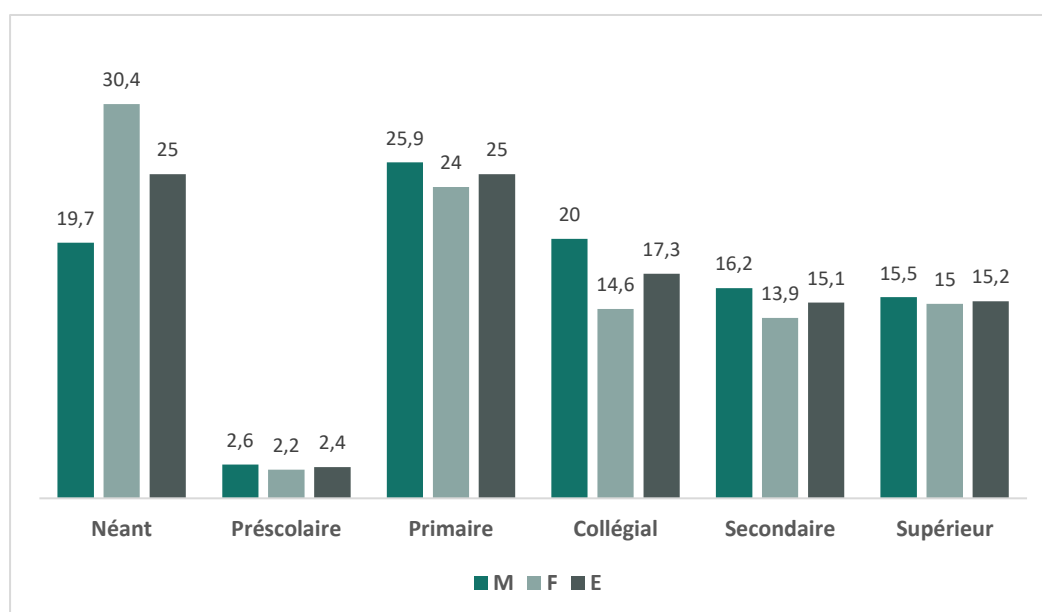
SOURCE : RGPH 2024

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire 25,0%, suivi par celle ayant atteint un enseignement secondaire collégial avec 17,3% et le secondaire qualifiant avec 15,1%. Par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur ne représente que 15.2 %.

Selon le milieu de résidence, la population sans niveau scolaire est plus présente en milieu rural avec 43,2% contre 22,4% en milieu urbain .la part de la population ayant atteint le primaire est relativement plus importante en milieu rural 30,9% qu'en milieu urbain 24,1%, alors que pour les niveaux secondaire collégial, secondaire qualifiant et supérieur l'urbain

l'emporte avec des écarts importants. Ceci montre les difficultés que rencontrent les ruraux d'aller au bout de leurs études.

Figure 25 : Population préfectorale âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence(%)



SOURCE : RGPH 202

Selon le sexe, 30,4% des femmes de la préfecture n'ont aucun niveau d'étude contre 19,7% pour les hommes. Ceci montre l'existence d'un retard considérable en matière de scolarisation de la population féminine, notamment en milieu rural où plus de 51,4% des femmes, de plus de 10 ans, n'ont jamais fréquentées un établissement scolaire par contre les personnes de sexe masculin demeurent surreprésentées relativement aux tous les niveaux.

CHAPITRE III : Activité économique

1. Participation à l'activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique, son taux net d'activité économique, son taux net d'activité, son taux de chômage et sa situation dans la profession.

1.1. Type et niveau d'activité

La répartition de la population en population active et population inactive et par sexe est donnée par La figure suivant :

Figure 26 : Population selon le type d'activité et le sexe							
		Sexe					
	Type d'activité	Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
Préfecture	Actif	180 749	75,07	59 993	24,93	240 742	100
	Inactif	87 169	28,85	214 885	71,15	302 054	100
	Total	267 918	49,35	274 878	50,65	542 796	100
Région	Actif	734 098	80,62	176 366	19,38	910 465	100
	Inactif	348 622	26,7	957 047	73,3	1 305 668	100
	Total	1 082 720	48,85	1 133 413	51,15	2 216 133	100
National	Actif	8 847 223	79,43	2 290 465	20,57	11 137 688	100
	Inactif	4 335 404	27,68	11 323 934	72,32	15 659 338	100
	Total	13 182 627	49,19	13 614 399	50,81	26 797 026	100

SOURCE : RGPH 2024

En 2024, la population de la préfecture d'Agadir Ida Outanane se compose de 240 742 personnes actives (26,44% de la population active régionale) et de 302 054 personnes inactives (23,13 % de la population inactive régionale).

Par sexe, la population active de la préfecture d'Agadir Ida Outanane en 2024 est à prédominance masculine. En effet 75,07 % de la population active sont des hommes contre seulement 24,93% des femmes 80,62% des hommes contre 19,38 % des femmes au niveau régional).

1.2. Taux net d'activité

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Figure 27 Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Urbain	67.5	24	45,3
	Rural	67,5	6,5	37,5
	Ensemble	67,5	21.8	44,4
Région	Urbain	69.4	21	44,8
	Rural	65,4	7,4	35,4
	Ensemble	67,8	15,6	41,1
National	Urbain	66,7	22,2	43,8
	Rural	67,9	6,8	37,6
	Ensemble	67,1	16,8	41,6

SOURCE : RGPH 2024

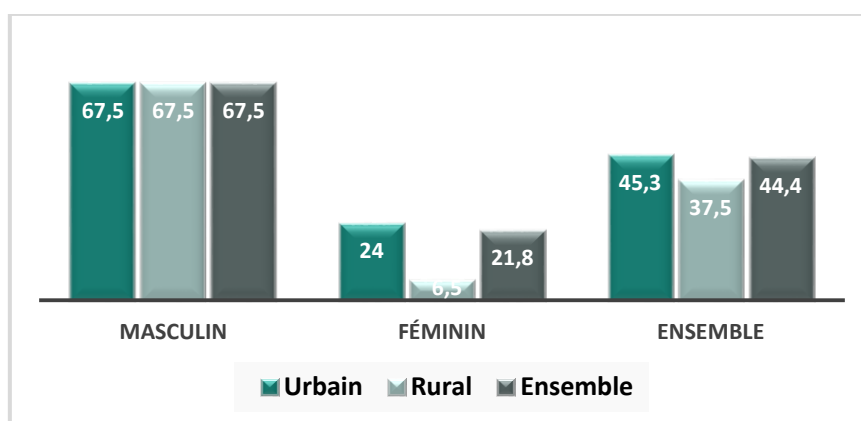
En 2024, La participation à l'activité économique, au niveau préfectoral s'élève à 44,4%, (45,3% en milieu urbain et 37,5% en milieu rural). Ce taux dépasse aussi bien celui enregistré au niveau régional (44,1%) que celui du niveau national (41,6%).

Selon le sexe nous soulignons la forte participation des hommes par rapport aux femmes de la Préfecture 67,5% contre seulement 21,8% pour le sexe féminin (67,8% et 15,6% respectivement au niveau régional).

En plus, la prédominance de l'activité masculine est partout établie. En milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 67,5% contre 24% pour les femmes.

De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 67,5% et à 6,5%.

Figure 28 : Taux d'activité préfectoral selon le sexe et le milieu de résidence



SOURCE : RGPH 2024

1.3. Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Figure 29 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence (%)				
Désignation	Milieu	Sexe		
		Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Masculin	16.7	18,5	16,9
	Féminin	27.2	34,2	27,4
	Ensemble	19,5	19,8	19,5
Région	Masculin	17,3	18,9	17,9
	Féminin	27.8	25,4	27,4
	Ensemble	19,8	19,6	19,7
National	Masculin	19,7	20,7	20,1
	Féminin	25,5	28,5	25,9
	Ensemble	21,2	21,4	21,3

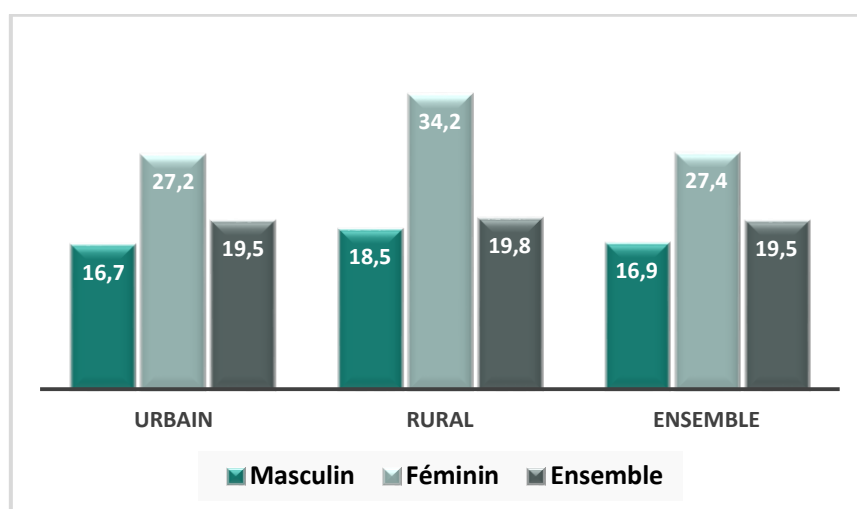
SOURCE : RGPH 2024

Le taux de chômage de la population préfectorale en 2024 est de 19,5%, ce taux est relativement inférieur à celui enregistré au niveau régional 19,7%.

Par milieu de résidence, les taux de chômage enregistrés au niveau préfectoral sont de 19,5% en milieu urbain et 19,8% en milieu rural, contre respectivement 19,8% et 21,2% au niveau régional et national.

Le taux de chômage par sexe, au niveau préfectoral, est plus élevé chez les femmes 27,4% que chez les hommes 16, 9%, ce qui s’observe aussi aux niveaux régional et national.

Figure 30 : Taux de chômage préfectoral selon le sexe et le milieu de résidence(%)



SOURCE : RGPH 2024

1.4. Situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé, par milieu de résidence sont résumées par la figure suivante :

Figure 31 : Répartition de la population selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

Désignation	Préfecture			Région			National		
Milieu	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	4,5	1,1	4,2	3,2	1,5	2,6	3,2	1,5	2,6
Indépendant	21,5	29,1	22,3	23,1	21,3	22,5	22,5	29,9	24,9
Salarié dans le secteur public	16,4	8,0	15,5	15,3	9,2	13,2	17,6	7,3	14,3
Salarié dans le secteur privé	52,2	58,5	52,9	52,5	61,4	55,6	49,2	49,3	49,2
Aide familiale	0,6	0,7	0,6	0,8	1,1	0,9	0,8	4,3	1,9
Apprenti	0,6	0,5	0,6	0,7	0,6	0,6	0,9	1,0	1,0
Associé ou partenaire	2,4	1,1	2,3	2,3	1,8	2,1	2,4	2,0	2,3
Autre	1,7	1,0	1,7	2,2	3,2	2,5	3,3	4,7	3,8

SOURCE : RGPH 2024

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance des salariés au secteur privé, soit 52,9% au niveau préfectoral

(55,6% au niveau régional et (49,2%) au niveau national), ce statut représente 52,2% d'actifs en milieu urbain et 58,5% en milieu rural.

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 22,3% de la population active (22,5% au niveau régional et 24,9% au niveau national). Ce statut représente 29,1% d'actifs en milieu rural (21,3% au niveau rural régional et 29,9% au niveau rural national) contre 21,5% en milieu urbain (23,1% au niveau urbain régional et 22,5% au niveau urbain national).

Le statut des salariés du secteur public se place en troisième position avec une part de 15,5% d'actifs au niveau préfectoral (13,2% et 14,3% aux niveaux régional et national respectivement). A signaler également que ce statut est plus présente en milieu urbain avec 16,4% d'actifs au niveau préfectoral 15,3% au niveau régional et 17,6% au niveau national, contre respectivement (8%; 9,2% et 7,3 %) en milieu rural.

Les apprentis quant à eux représentent une part relativement faible, soit de (0,6%et 0,7%) au niveau préfectoral et régional et (0,9%) au niveau national.

CHAPITRE IV : Ménages, habitat et conditions d'habitation

1. Les ménages

1.1. Evolution de l'effectif des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la préfecture Agadir Idaoutanane par milieu de résidence entre les deux recensements 2014 et 2024, sont présentés dans le tableau qui suit.

Figure 32 : Evolution de nombre de ménages entre 2014 et 2024						
Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Préfecture	124 107	19 645	143 752	173 485	23 763	197 248
Région	353 802	247 709	601 511	476 722	308 486	785 208
National	4 807 743	2 506 063	7 313 806	6 173 930	3 101 108	9 275 038
Préfecture/région	35,1	7,9	23,9	36,4	7,7	25,1

SOURCE : RGPH 2014-2024

Les ménages de la préfecture représentent 25,1% de l'ensemble des ménages de la région en 2014.

Par rapport au recensement de 2024, le nombre des ménages a connu une augmentation significative. Ainsi, il a passé de 143 752 ménages en 2014 à 197 248 ménages en 2024, enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen de 3,21%. Il est à noter que le taux de croissance annuel des familles dépasse le taux de croissance démographique, ce qui indique l'ampleur de l'impact des changements culturels, économiques et sociaux qui ont fait de la famille multi-membres un modèle faible au fil des années, contre l'essor du modèle de la famille nucléaire.

1.2. Evolution de taille moyenne des ménages

Figure 33 : Evolution de taille moyenne des ménages entre 2014 et 2024						
Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Préfecture	4,1	4,7	4,2	3,6	3,9	3,6
Région	4,2	4,7	4,4	3,8	3,9	3,8
National	4,2	5,3	4,6	3,7	4,4	3,9

SOURCE : RGPH 2014-2024

Au cours de la période intercensitaire (2014-2024), le moyen de personnes par ménages a connu une diminution au niveau préfectoral, en passant de 4,2 en 2014 à 3,6 en 2024.

La taille des ménages au niveau préfectoral 3,6 en 2024, reste inférieure à celle enregistrée au niveau régional 3,8 et national 3,9.

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 3,9 et 3,6 au niveau de la préfecture.

2. Habitat et conditions d'habitation des ménages

Le poids de chaque type de logement dépend de plusieurs facteurs notamment les conditions socio-économiques des ménages, l'aménagement du territoire ...etc. Le droit au logement et l'accès à des bonnes conditions d'habitation constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité.

Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitation, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

2.1 type de logement

La répartition des ménages par type de logement, selon la figure 34, montre, qu'au niveau préfectoral, 68,7% des ménages occupent un logement de type « maison marocaine » (74,5% au niveau de la région). Le type de logement « appartement » vient en deuxième position avec 22,1% (8,1% pour la région), suivi par le « logement de type rural » avec 4,7% (13,8% pour la région), et en quatrième position vient le type de logement « villa » avec une participation de 3,1% (1,2% pour la région) Et en dernier lieu on trouve l'habitat sommaire 0,6% (0,6% pour la région).

Figure 34 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

Type de logement	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa	3,4	0,5	3,1	1,7	0,4	1,2
Appartement	25,1	0,7	22,1	13,1	0,3	8,1
Maison marocaine	70,1	58,8	68,7	83,3	60,9	74,5
Habitat sommaire	0,7	0,4	0,6	0,7	0,4	0,6
Logement de type rural	0,1	38,3	4,7	0,6	34,3	13,8
Autre	0,6	1,2	0,7	0,7	3,7	1,9

SOURCE : RGPH 2024

Concernant, la répartition selon les milieux de résidences, nous concluons l'importance des maisons marocaines modernes qui abritent 70,1 % dans le milieu urbain d'autre part, représente environ 83.3 au niveau urbain régional.

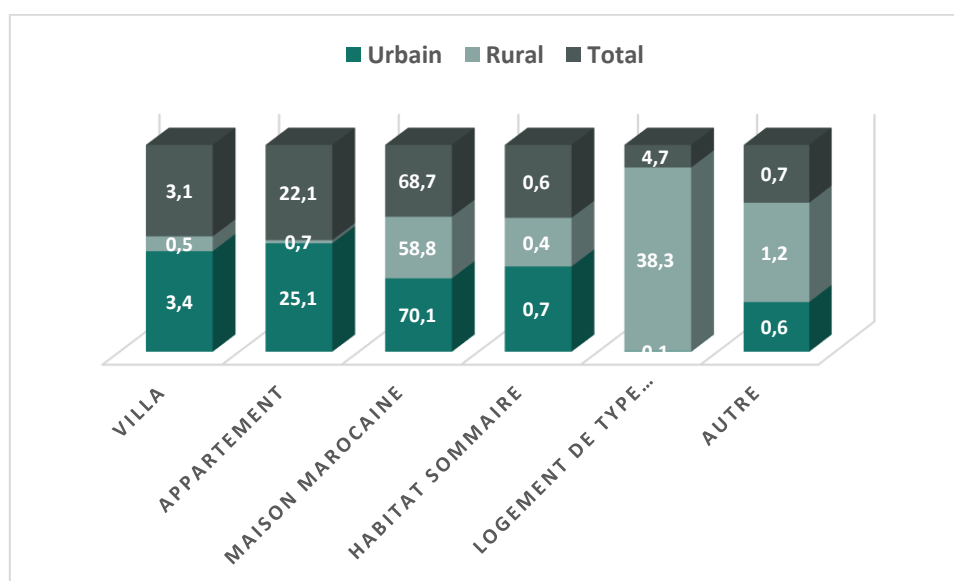
Les appartements regroupent 25,1% des ménages urbains, contre 13,1 % au niveau urbain régional .les villas sont occupées par 3,4% des ménages urbains contre 1,7% au niveau urbain régional.

Concernant les habitations à caractère sommaire, elles abritent 0,7% des ménages urbains préfectorale et régional.

Les logements de type rural sont occupés par 0,1% des ménages urbains contre 0,6% au niveau régional.

En milieu rural, le type de logement prédomine c'est le type de maison marocaine de 58,8% et 60.9 % au niveau régional des ménages suivi par logement de type rural d'un taux de 38.3% par contre 34.3% de globale de la région. Les ménages occupant les villas /habitat sommaire ne représentent que (0,4%).au niveau régional.

Figure 35 : Ménages selon le type de logement et le milieu de résidence(%)



SOURCE : RGPH 2024

2.2. Statut d'occupation de logement

La répartition des ménages selon le statut d'occupation aux niveaux préfectoral et régional, la figure 36, montre que 65,7% des ménages de la préfecture sont des propriétaires de leur logements contre 69,5% au niveau régional, quant aux ménages locataires ils sont de 26,4% contre 22,0% pour la région.

Figure 36 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence(%)

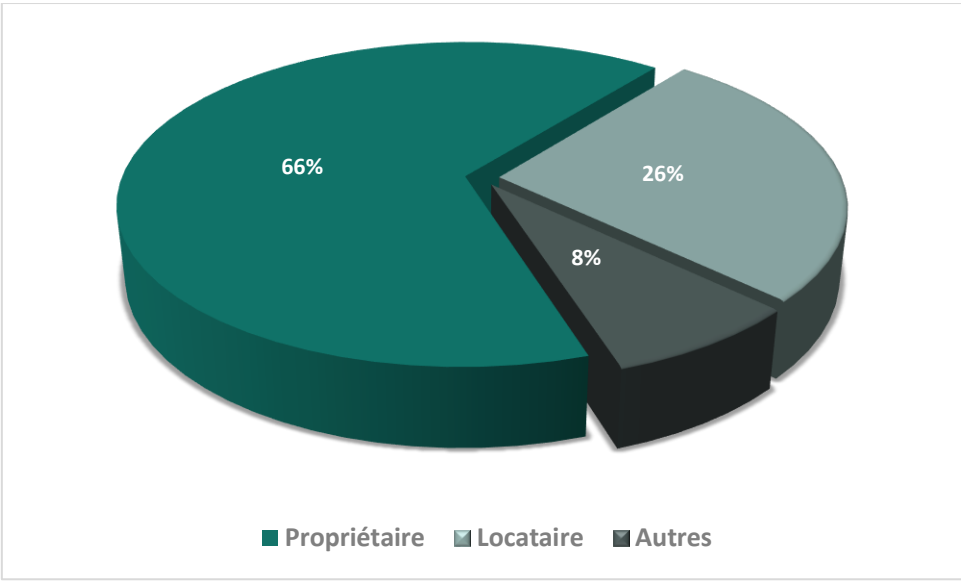
Statut d'occupation	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire	62,5	88,7	65,7	60,0	84,1	69,5
Locataire	29,2	5,9	26,4	31,7	7,0	22,0
Autres	8,3	5,3	7,9	8,3	8,9	8,5

SOURCE : RGPH 2024

En milieu urbain, 62,5% des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété et 29,2% sont locataires contre respectivement 60,0% et 31,7% au niveau régional.

En milieu rural, 88,7% des ménages sont propriétaires de leurs logements et 5,9% sont locataires contre respectivement 84,1% et 7,0 % au niveau régional.

Figure 37 : Ménages selon le statut d'occupation en (%)



SOURCE : RGPH 2024

2.3. Ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l’ancienneté du logement figure 38 révèle que 36,1 % occupent un logement dont l’ancienneté est entre 20 et 49 ans ; 35,4% logent des constructions dont l’âge entre 10 et 19 ans ; 22,8 % occupent des logements mois de 10 ans ; et enfin 5,6 % des ménages représentent des logements de 50 ans ou plus.

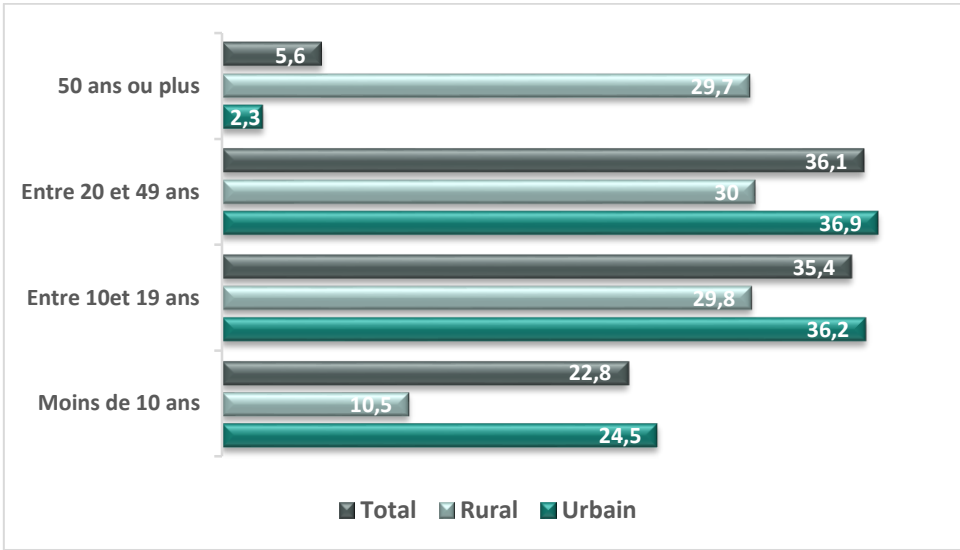
Au niveau régional, en peut constater que la préfecture a connu une forte dynamique en matière de construction au cours des deux dernières décennies. En effet, 35,4% des ménages de la préfecture occupent des logements dont l’ancienneté ne dépasse pas 20 ans contre 34,1% pour la région.

Figure 38 : Répartition des ménages selon l’ancienneté du logement et le milieu de résidences (%)

Ancienneté du logement	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Moins de 10 ans	24,5	10,5	22,8	23,1	17,2	20,8
Entre 10et 19 ans	36,2	29,8	35,4	37,6	28,7	34,1
Entre 20 et 49 ans	36,9	30,0	36,1	36,8	31,9	34,9
50 ans ou plus	2,3	29,7	5,6	2,4	22,1	10,1

SOURCE : RGPH 2024

Figure 39 : ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidences en (%)



SOURCE : RGPH 2024

2.4. Eléments de confort dans le logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

2.4.1. Equipements de base

En 2024, plus de neuf ménages sur dix occupent un logement reliés au réseau public d'électricité 99% (97,9% au niveau régional) .cette proportion s'élève à 99,4% en milieu urbain et à 96,4% en milieu rural (respectivement 99,2% et 95,8% au niveau régional).

Figure 40 : Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)

Equipements de base	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	98,6	92,1	97,8	97,7	91,4	95,2
W.C	99,8	97,7	99,5	99,7	95,8	98,1
Bain	83,1	36,5	77,5	68,2	35,1	55,2
Electricité	99,4	96,4	99,0	99,2	95,8	97,9
Eau courante	98,5	77,8	96,0	98,6	87,4	94,2

SOURCE : RGPH 2024

Le taux de raccordement au réseau public d'eau potable a atteint 96%. Selon le milieu de résidence ce taux est enregistré dans le milieu urbain 98,5% (99,2% au niveau régional) et 77,8 % en milieu rural contre 87,4% au niveau régional.

Pour les autres équipements du logement, en constatant que 97,8% des ménages disposent d'une cuisine (98,6% en milieu urbain et 92,1% en milieu rural), 99,5% se servent d'un cabinet d'aisance (W.C) (99,8% en milieu urbain et 97,7% en milieu rural) et 77,5% de ménages disposent d'un bain moderne ou d'une douche (83,1% en milieu urbain et 36,5% en milieu rural).

2.4.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Au niveau de la préfecture d'Agadir Ida Outanane, 85,8% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées. Tandis que les ménages non raccordés 14,2% se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

Figure 41 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)

Mode d'évacuation	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	97,0	4,4	85,8	83,8	3,7	52,4
Fosse septique	2,3	67,2	10,1	8,9	45,5	23,3
Autre	0,7	28,4	4,1	7,3	50,8	24,3

SOURCE : RGPH 2024

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées représentent 97% (83,8% au niveau régional) ; 2,3% utilisent des fosses septiques (8,9% au niveau régional) et 0,7% utilisent des puits perdus ou des rejets dans la nature (7,3% au niveau régional).

En milieu rural seulement 4,4% des ménages utilisent un réseau public, en effet la situation dans le milieu rural reste très critique (3,7% au niveau régional). 67,2% utilisent les fausses septiques (45,5% au niveau régional) ; 28,4% utilisent les puits perdus ou des rejets dans la nature (50,8% au niveau régional).

2.4.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers

En milieu urbain 64% des ménages de la préfecture jettent les déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune ; 35,2% se débarrassent de leurs déchets grâce à un camion commun ou privé et 0,9% utilisent d'autres modes. Ces proportions au niveau de la région sont respectivement de (52,8% ; 43,7% et de 3,5%).

Figure 42 : Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)

Mode d'évacuation	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bac à ordures de la commune	64,0	9,1	57,4	52,8	10,2	36,0
Camion commun ou privé	35,2	19,9	33,3	43,7	18,3	33,8
Dans la nature	0,6	59,2	7,6	1,9	62,8	25,9
Autre	0,3	11,8	1,7	1,6	8,7	4,4

SOURCE : RGPH 2024

En milieu rural, la majorité des ménages ruraux 71 % utilisent les autres modes d'évacuation des déchets ménagers que les bacs à ordures de la commune et les camions communs ou privés qui restent faiblement utilisés (9,1% et 19.9%) la même constatation reste valable au niveau de la région.

2.4.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé

Les données de la figure 43 révèlent que le gaz reste le combustible le plus utilisable pour la cuisson et ce aussi bien au niveau préfectoral qu'au niveau régional et pour les deux milieux. Ainsi la part des ménages qui utilisent le gaz est de 96 % (contre 92,1% au niveau régional).

Figure 43 : Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé en (%)

Mode de cuisson	Préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	99,0	74,2	96,0	99,1	81,2	92,1
Electricité	0,8	0,1	0,7	0,4	0,2	0,3
Charbon	0,0	0,7	0,1	0,1	0,7	0,3
Bois	0,1	24,8	3,1	0,3	17,6	7,1
Déchets des animaux	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2

SOURCE : RGPH 2024

Quant aux autres modes de cuisson (l'électricité, charbon, le bois et les déchets des animaux) leur utilisation reste faible, soit respectivement (0,7% ; 0,1% ; 3,1% ; 0,1%) au niveau de la préfecture (0,3% ; 0,3% ; 7,1% ; 0,2% au niveau régional).

2.4.5. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

Figure 44: Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Type de logement (%)	Villa	4,5	0,7	4	3,4	0,5	3,1
	Appartement	17,3	0,4	15	25,1	0,7	22,1
	Maison marocaine	75,5	45,1	71,4	70,1	58,8	68,7
	Habitat sommaire	1,3	0,7	1,2	0,7	0,4	0,6
	Logement de type rural	0,1	52,5	7,3	0,1	38,3	4,7
	Autre	1,2	0,7	1,2	0,6	1,2	0,7
Statut d'occupation(%)	Propriétaire	63,3	93,8	67,5	62,5	88,7	65,7
	Locataire	28,3	2,3	24,7	29,2	5,9	26,4
	Autres	8,4	3,9	7,8	8,3	5,3	7,9
Equipements de base(%)	Electricité	95,7	85,6	94,3	99,4	96,4	99,0
	Eau courante	93,3	47,8	87,1	98,5	77,8	96,0
	Réseau public	87	0,3	75,2	97,0	4,4	85,8

SOURCE : RGPH 2014 ET 2024

❖ Type de logement :

Le type de logement (appartement) représente une augmentation de 7.1 points (en passant de 15 % en 2014 à 22,1 % en 2024), par contre le type (maison marocaine) a diminué de 2.7 point (en passant de 71.4 % en 2014 à 68.7 % en 2024). Concernant les types de logements (habitat sommaire) et (logement de type rural) ont régressé respectivement de 0,6 point (en passant de 1,2 % en 2014 à 0,6 % en 2024) et 2,6 points (en passant de 7,3 % en 2014 à 4,7 % en 2024). Le type de logement villa a presque diminué (4 % en 2004 et 3.1 % en 2024).

❖ Statut d'occupation :

La part des ménages possédant leur logement, a diminué de (67,5 % en 2014 à 65,7 % en 2024).

La part des locataires a enregistré une augmentation de 1,7 point (en passant de 24,7 % en 2004 à 26,4 % en 2024)

La part des autres statuts d'occupation (logé gratuitement, logement de fonction) restent presque de même taux 7.8% en 2014 et 7.9 % en 2024.

❖ **Principaux équipements de base :**

Les indicateurs d'accès aux équipements de base se sont bien améliorés entre 2014 et 2024, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Dans les villes, la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est élevée de près de 10 points en passant de 87 % 97 %. Le taux de raccordement au réseau public d'électricité a augmenté de 3,7 points (95.7% en 2014 à 99,4% en 2024). Enfin, le taux d'accès au réseau public des eaux usées s'est amélioré de 5,2 points en passant de 93,3% en 2014 à 98.5% en 2024.

En milieu rural, l'amélioration des indicateurs d'accès aux services de base est plus apparente. Le taux de raccordement au réseau public d'électricité s'est apprécié de 10,8 points (85,6% en 2014 contre 96,4% en 2024). La part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est appréciée de 30 points en passant de 47.8% en 2014 à 77.8% en 2024.

Définitions Des Concepts

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) : Ensemble des opérations qui consistent à collecter, à exploiter, à analyser et à publier les données démographiques et socioéconomiques et les conditions d'habitat, se rapportant à la date de référence du Recensement, à l'ensemble de la population résidente du Royaume du Maroc.

Date de référence du Recensement : Le 1er septembre 2024.

Population légale : "Ensemble des personnes résidant sur le territoire national à la date de référence du Recensement, ou ayant l'intention d'y résider, pour une durée d'au moins 6 mois.

La population légale est constituée de :

- la population municipale.
- La population comptée.

Population municipale : Ensemble des personnes sédentaires (ayant leur résidence habituelle dans un logement), des personnes nomades et des personnes sans-abri.

Population comptée à part : "Ensemble des personnes contraintes de vivre en communauté dans des établissements spécifiques pour raisons professionnelles, sociales ou sanitaires, à savoir :

- les soldats, les gendarmes et les agents des forces auxiliaires vivant dans les casernes, les quartiers, les camps militaires et assimilés ;
- les travailleurs logés dans les baraques de chantiers des travaux publics et n'ayant pas de résidence habituelle ;
- les détenus dans les prisons ;
- les personnes vivant dans les maisons de bienfaisance, dans les maisons de retraite, dans les maisons d'éducation surveillée, dans les centres de protection de l'enfance et dans les zaouïas ; et
- Les personnes hospitalisées pendant au moins 6 mois."

Âge : Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

État matrimonial : "Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage.

Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- Célibataire.
- Marié.e.
- Divorcé.e.
- Veuf.ve."

Célibataire : État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage civil ou coutumier.

Marié.e : État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, civil ou coutumier, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.

Divorcé.e : État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.

Veuf.ve : État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé et qui ne s'est pas remariée depuis.

Âge moyen singulier au mariage : Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

Naissance vivante : Nouveau-né ayant manifesté des signes de vie, tels que le premier cri, la respiration et les battements cardiaques, par opposition au mort-né.

Indicateur conjoncturel de fécondité : Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

Descendance finale des femmes : "Nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eu les femmes parvenues en fin de vie féconde à la date de référence du recensement.

En pratique, la descendance finale est calculée pour les femmes de 45 à 49 ans."

Personne en situation de handicap : "Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.

- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel.

Taux de prévalence du handicap : Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

Population scolarisée en 2023/2024 : Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 : "Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire. Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement."

Moyenne d'années de scolarisation dans l'enseignement général : Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements.

Espérance de scolarisation dans l'enseignement général : Nombre d'années de scolarisation dans l'enseignement général qu'aurait un enfant en âge d'entrée à l'école s'il connaissait, tout au long de son parcours scolaire, les conditions de scolarisation observées durant l'année scolaire 2023/2024.

Analphabète : Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus : Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux d'analphabétisme des 15 ans et plus : Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Population active de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle.

La population active est constituée :

- de la population active occupée ; et
- des chômeurs."

Population active occupée de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un

motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.

Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)."

Chômeurs : "Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail.

Deux catégories de chômeurs sont à distinguer :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé."

Population inactive de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas.

Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont :

- les femmes au foyer ;
- les élèves et les étudiants ;
- les rentiers ;
- les retraités ;
- les infirmes et les malades ;
- les personnes âgées ; et
- Les autres inactifs non classés ailleurs."

Taux d'activité des 15 ans et plus : Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux de chômage : Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

Statut professionnel : "Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle.

Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

- Employeur.
- Indépendant.
- Salarié du secteur public.
- Salarié du secteur privé.

- Aide familial.
- Apprenti.
- Coopérateur/Associé.
- Autre."

Employeur : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.

Indépendant : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent.

Salarié : "Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte d'autrui en échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature.

Le statut de salarié se divise en deux catégories, selon le secteur employeur :

- Salarié du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.).
- Salarié du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.)."

Aide familial : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.

Apprenti : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle.

Coopérateur/Associé : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.

Ménage : "Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté.

Le ménage peut être :

- soit un ménage sédentaire ;
- soit un ménage nomade ;
- Soit un ménage sans-abri."

Ménage sédentaire : Ménage résidant habituellement dans un logement.

Ménage nomade : Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Ménage sans-abri : Ménage n'ayant pas de toit et contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

Taille moyenne des ménages : Nombre moyen de personnes par ménage.

Logement : "Local occupé par un ménage à titre de résidence principale.

Les logements sont catégorisés selon plusieurs types :

- Villa / Étage de villa.
- Appartement.
- Maison marocaine.
- Maison sommaire / Bidonville.
- Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole).
- Autre."

Pièce d'habitation : "Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.).

Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation."

Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation : Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

Âge du logement : Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

Statut d'occupation du logement :

"Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale.

Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire.
- Locataire.

- Autre."

Propriétaire : Statut d'occupation d'un ménage propriétaire non accédant (qui n'a pas de prêts en cours), copropriétaire (qui partage la propriété avec d'autres personnes) ou propriétaire accédant (qui a encore des emprunts à rembourser) de son logement.

Locataire : Statut d'occupation d'un ménage acquittant un loyer pour le logement qu'il occupe, qu'il soit sous hypothèque ou non.

Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

Distance à la route goudronnée : Distance réelle que doivent parcourir les membres du ménage sédentaire pour aller de leur logement à la plus proche route goudronnée, par opposition à la distance à vol d'oiseau.

Tableaux Statistiques Annexes

Principes indices démographiques et socio-économiques de populations RGPH 2024 Préfecture Agadir Ida Outanane

➤ *Etat démographique*

Superficie	2297 km ²
Population RGPH 2024	717 720 hab
Taux d'accroissement annuel Moyen	1.85 %
Densité de peuplement	312 (hab/km ²)
Taux de célibat final (%)	*
Age moyen au premier mariage	29.7 ans
Taux de fécondité (enfant/Femme)	1.64 %
Taille moyenne des ménages	4.2
Taux d'urbanisme	87 %
Taux de prévalence du handicap	3.6 %

➤ *Alphabétisme et Enseignement*

Taux d'alphabétisation	17.4 %
✓ Taux d'alphabétisation (Masculin)	10.9 %
✓ Taux d'alphabétisation (Femmes)	23.8 %
Taux de scolarisation des enfants âgé de 6 à 11 ans	96.6 %
✓ Taux de scolarisation des enfants âgé de 6 à 11 ans (Masculin)	96.6 %
✓ Taux de scolarisation des enfants âgé de 6 à 11ans (Féminine)	96.7 %

➤ *Emploi, Chômage et Pauvreté*

Taux net d'activité	44.4 %
Taux de chômage	19.5 %
Population active	240742
Population Inactive	302054
Taux de pauvreté (2024)	3.2 %

Taux de vulnérabilité (2024)	2.5 %
------------------------------	-------

➤ *Structure des ménages*

Statut d'occupation		
✓ Propriétaire		65.7 %
✓ Locataire		26.4 %
✓ Autre		7.9%
Mode évacuation		
✓ Réseau public		85.8%
✓ Fosse septique		10.1 %
✓ Autre		4.1 %
Equipements de base		
✓ Electricité		99 %
✓ L'eau potable		96 %

➤ *Evolution de la Population légale de la préfecture entre RGPH 1994 et RGPH 2024*

Année	Région	Préfecture
1994	1 910 905	366 193
2004	2 324 142	487 954
2014	2 676 847	600 599
2024	3 020 431	721 431

➤ *Répartition de la population municipale de la préfecture selon le sexe (RGPH 2014 et 2024)*

	sexe	2014	2024
Préfecture	Masculin	301 264	358 540
	Féminin	297 493	359 180
Région	Masculin	1 300 313	1 484 484
	Féminin	1 357 593	1 509 876

➤ *Evolution de taux d'urbanisation entre 2014 et 2024 en (%)*

	2014	2024	Ecart
Préfecture	84.6	87	2.4
Région	56,3	60.1	3.8

➤ *Taux de scolarisation des enfants âgé de 6 à 11 ans selon le sexe RGPH 2024 en (%)*

	Masculin	Féminine	Ensemble
Préfecture	96,6	96,7	96,6
Région	96,7	96,9	96,8

➤ *Taux de scolarisation des enfants (6à11 ans) par sexe et milieu de résidence (%)*

	Urbaine			Rural		
	Masculin	Féminine	Ensemble	Masculin	Féminine	Ensemble
Préfecture	96,7	96,8	96,8	95,4	95,8	96,6
Région	96,7	97,1	96,9	96,6	96,4	96,5

➤ *Population préfectorale de 10 ans ou plus par niveau d'instruction et le sexe en (%)*

Niveau d'instruction	Masculin	Féminine	Ensemble
Néant	19,7	30,4	25,0
Préscolaire	2,6	2,2	2,4
Primaire	25,9	24,0	25,0
Secondaire collégial	20,0	14,6	17,3
Secondaire Qualifiant	16,2	13,9	15,1
Supérieur	15,5	15,0	15,2

➤ *Population active par sexe et par milieu de résidence en (%)*

	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminine	Ensemble	Masculin	Féminine	Ensemble
Préfecture	157 316	57 801	215 117	23 432	2 192	25 625
Région	455 739	142 631	598 370	278 360	33 735	312 095

➤ *Population inactive par sexe et par milieu de résidence en (%)*

	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminine	Ensemble	Masculin	Féminine	Ensemble
Préfecture	75 905	183 362	259 267	11 265	31 523	42 787
Région	201 335	535 077	736 412	147 286	421 970	569 256

➤ *Taux net d'activité et taux de chômage par sexe et milieu de résidence (%)*

	Milieu	Taux net d'activité			Taux de chômage		
		M	F	E	M	F	E
Préfecture	Urbain	67,5	24,0	45,3	16,7	27,2	19,5
	Rural	67,5	6,5	37,5	18,5	34,2	19,8
Région	Urbain	69,4	21,0	44,8	17,3	27,8	19,8
	Rural	65,4	7,4	35,4	18,9	25,4	19,6

Démographie - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	358540,0	359180,0	717720,0
Répartition selon les grands groupes d'âges %			
Moins de 15 ans	25,2	23,5	24,4
De 15 à 59 ans	61,5	63,9	62,8
60 ans et plus	13,3	12,6	13,0
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	7,0	6,6	6,8
5-9 ans	8,9	8,2	8,6
10-14 ans	9,3	8,7	9,0
15-19 ans	8,1	7,9	8,0
20-24 ans	7,7	8,1	7,9
25-29 ans	6,9	7,6	7,3
30-34 ans	7,3	7,9	7,6
35-39 ans	7,2	7,6	7,4
40-44 ans	7,0	7,3	7,2
45-49 ans	6,2	6,6	6,4
50-54 ans	6,0	6,0	6,0
55-59 ans	5,1	4,9	5,0
60-64 ans	4,7	4,5	4,6
65-69 ans	3,4	3,0	3,2
70-74 ans	2,5	2,2	2,4
75 ans et plus	2,7	2,9	2,8
État matrimonial			
Célibataire	40,5	29,5	35,0
Marié	56,9	57,4	57,1
Divorcé	1,8	5,0	3,4
Veuf	0,8	8,1	4,5
Âge moyen au premier mariage	33,2	26,3	29,7
Fécondité			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	2,6	/
Indice synthétique de fécondité	/	1,64	/

Source : RGPH 2024

Démographie - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	311287,0	313647,0	624934,0
Répartition selon les grands groupes d'âges %			
Moins de 15 ans	24,9	23,2	24,1
De 15 à 59 ans	62,1	64,8	63,4
60 ans et plus	13,1	12,1	12,4
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	6,9	6,5	6,7
5-9 ans	8,8	8,1	8,5
10-14 ans	9,2	8,6	8,9
15-19 ans	8,2	7,9	8,0
20-24 ans	7,9	8,3	8,1
25-29 ans	7,0	7,8	7,4
30-34 ans	7,3	8,1	7,7
35-39 ans	7,2	7,7	7,4
40-44 ans	7,1	7,4	7,3
45-49 ans	6,2	6,7	6,4
50-54 ans	6,0	6,0	6,0
55-59 ans	5,2	4,9	5,1
60-64 ans	4,8	4,5	4,6
65-69 ans	3,4	2,9	3,1
70-74 ans	2,4	2,1	2,2
75 ans et plus	2,5	2,6	2,5
État matrimonial			
Célibataire	41,0	30,5	35,6
Marié	56,3	56,4	56,4
Divorcé	2,0	5,4	3,7
Veuf	0,7	7,8	4,3
Âge moyen au premier mariage	33,3	26,6	29,9
Fécondité			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	2,5	/
Indice synthétique de fécondité	/	1,59	/

Source : RGPH 2024

Démographie - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	47253,0	45533,0	92 786
Répartition selon les grands groupes d'âges %			
Moins de 15 ans	26,5	25,9	26,3
De 15 à 59 ans	58,3	58,3	58,1
60 ans et plus	15,1	15,9	15,5
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	7,8	7,5	7,7
5-9 ans	9,3	9,1	9,2
10-14 ans	9,4	9,3	9,4
15-19 ans	7,8	8,0	7,9
20-24 ans	6,7	6,7	6,7
25-29 ans	6,2	6,1	6,1
30-34 ans	7,2	6,7	6,9
35-39 ans	7,2	7,2	7,2
40-44 ans	6,8	6,8	6,8
45-49 ans	6,2	6,1	6,1
50-54 ans	5,7	5,9	5,8
55-59 ans	4,5	4,8	4,6
60-64 ans	4,2	4,5	4,4
65-69 ans	3,4	3,6	3,5
70-74 ans	3,2	3,0	3,1
75 ans et plus	4,3	4,8	4,5
État matrimonial			
Célibataire	37,5	22,9	30,3
Marié	60,7	64,6	62,6
Divorcé	0,9	2,3	1,6
Veuf	0,8	10,2	5,4
Âge moyen au premier mariage	32,6	23,8	28,3
Fécondité			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	3,1	/
Indice synthétique de fécondité	/	2,06	/

Source : RGPH 2024

Handicap - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<i>Taux de prévalence du handicap</i>	3,6	3,5	3,6

Source : RGPH 2024

Handicap - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<i>Taux de prévalence du handicap</i>	3,2	3,1	3,2

Source : RGPH 2024

Handicap - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<i>Taux de prévalence du handicap</i>	6,3	6,4	6,3

Source : RGPH 2024

Education et alphabétisation - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	10,9	23,8	17,4
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe	98,7	98,7	98,7
Amazigh (Tifinagh)	3,5	3,4	3,4
Anglais	30,4	32,2	31,2
Français	69,2	69,2	69,2
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	96,6	96,7	96,6
Niveau d'études			
Néant	19,7	30,4	25,0
Préscolaire	2,6	2,2	2,4
Primaire	25,9	24,0	25,0
Secondaire collégial	20,0	14,6	17,3
Secondaire qualifiant	16,2	13,9	15,1
Supérieur	15,5	15,0	15,2

Source : RGPH 2024

Education et alphabétisation - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	8,5	20	14,3
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe	98,7	98,7	98,7
Amazigh (Tifinagh)	3,5	3,3	3,4
Anglais	32,7	34,0	33,4
Français	72,1	71,0	71,6
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	96,7	96,8	96,8
Niveau d'études			
Néant	17,3	27,4	22,4
Préscolaire	2,6	2,2	2,4
Primaire	25,0	23,2	24,1
Secondaire collégial	20,1	15,2	17,6
Secondaire qualifiant	17,7	15,4	16,5
Supérieur	17,3	16,7	17,0

Source : RGPH 2024

Education et alphabétisation - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabetisme	27	50,4	38,5
<i>Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites</i>			
Arabe	98,6	98,1	98,4
Amazigh (Tifinagh)	3,2	3,9	3,5
Anglais	10,8	11,3	11,0
Français	45,3	48,6	46,6
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	95,4	95,8	95,6
<i>Niveau d'études</i>			
Néant	35,2	51,4	43,2
Préscolaire	2,7	1,9	2,3
Primaire	32,3	29,5	30,9
Secondaire collégial	19,5	10,1	14,9
Secondaire qualifiant	6,1	3,9	5,0
Supérieur	4,2	3,1	3,7

Source : RGPH 2024

Langues locales utilisées - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<i>Langues locales utilisées (non exclusives)</i>			
Darija	87,0	84,3	85,7
Tachelhit	62,1	59,9	61,0
Tamazight	3,9	3,7	3,8
Tarifit	0,3	0,3	0,3
Hassania	0,7	0,9	0,8

Source : RGPH 2024

Langues locales utilisées - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<i>Langues locales utilisées (non exclusives)</i>			
Darija	92,1	90,6	91,3
Tachelhit	57,2	55,0	56,1
Tamazight	4,0	3,8	3,9
Tarifit	0,3	0,3	0,3
Hassania	0,8	1,0	0,9

Source : RGPH 2024

Langues locales utilisées - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<i>Langues locales utilisées (non exclusives)</i>			
Darija	53,4	41,0	47,3
Tachelhit	94,1	94,0	94,0
Tamazight	3,2	3,2	3,2
Tarifit	0,0	0,0	0,0
Hassania	0,2	0,2	0,2

Source : RGPH 2024

Activité et emploi - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	180 749	59 993	240 742
Population Inactive	87 169	214 885	302 054
Taux net d'activité	67,5	21,8	44,4
Taux de chômage	16,9	27,4	19,5
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé			
Employeur	4,7	2,3	4,2
Indépendant	25,7	10,6	22,3
Salarié dans le secteur public	14,2	20,1	15,5
Salarié dans le secteur privé	49,7	63,8	52,9
Aide familiale	0,6	0,9	0,6
Apprenti	0,6	0,4	0,6
Associé ou partenaire	2,7	0,8	2,3
Autre	1,8	1,2	1,7

Source : RGPH 2024

Activité et emploi - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	157 316	57 801	215 117
Population Inactive	75 905	183 362	259 267
Taux net d'activité	67,5	24,0	45,3
Taux de chômage	16,7	27,2	19,5
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé			
Employeur	5,2	2,4	4,5
Indépendant	25,1	10,4	21,5
Salarié dans le secteur public	15,1	20,3	16,4
Salarié dans le secteur privé	48,5	63,7	52,2
Aide familiale	0,6	0,8	0,6
Apprenti	0,6	0,4	0,6
Associé ou partenaire	3,0	0,8	2,4
Autre	1,9	1,2	1,7

Source : RGPH 2024

Activité et emploi - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
<i>Population selon l'activité</i>			
Population Active	23 432	2 192	25 625
Population Inactive	11 265	31 523	42 787
<i>Taux net d'activité</i>	67,5	6,5	37,5
<i>Taux de chômage</i>	18,5	34,2	19,8
<i>Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé</i>			
Employeur	1,1	0,6	1,1
Indépendant	30,2	15,2	29,1
Salarié dans le secteur public	7,5	13,7	8,0
Salarié dans le secteur privé	57,9	66,3	58,5
Aide familiale	0,5	2,6	0,7
Apprenti	0,6	0,0	0,5
Associé ou partenaire	1,2	1,0	1,1
Autre	1,0	0,6	1,0

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Nombre de ménages	197 248
Taille moyenne du ménage	3,6
Type de logement	
Villa ou étage de villa	3,1
Appartement dans un immeuble	22,1
Maison marocaine Moderne	68,7
Habitat sommaire	0,6
Logement de type rural	4,7
Autre	0,7
Taux d'occupation du logement	1,2
Statut d'occupation	
Propriétaire	65,7
Locataire	26,4
Autre	7,9
Ancienneté du logement	
Moins de 10 ans	22,8
10 à moins de 20 ans	35,4
20 à moins de 50 ans	36,1
50 ans et plus	5,6
Équipements de base du logement	
Cuisine	97,8
Toilette	99,5
Bain ou douche	77,5
Électricité	99,0
Eau courante	96,0
Mode d'évacuation des eaux usées	
Réseau public d'égoûts	85,8
Fosse septique	10,1
Autre	4,1
Mode d'évacuation des déchets ménagers	
Bac communal à ordures	57,4
Camion commun ou privé	33,3
Dans la nature	7,6
Autre	1,7
Energie utilisée pour la cuisson	
Gaz butane	96,0
Électricité	0,7
Charbon	0,1
Bois	3,1
Autre	0,1
Distance moyenne à la route goudronnée	0,7

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat -Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Urbain)

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Nombre de ménages	173 485
Taille moyenne du ménage	3,6
Type de logement	
Villa ou étage de villa	3,4
Appartement dans un immeuble	25,1
Maison marocaine Moderne	70,1
Habitat sommaire	0,7
Logement de type rural	0,1
Autre	0,6
Taux d'occupation du logement	1,2
Statut d'occupation	
Propriétaire	62,5
Locataire	29,2
Autre	8,3
Ancienneté du logement	
Moins de 10 ans	24,5
10 à moins de 20 ans	36,2
20 à moins de 50 ans	36,9
50 ans et plus	2,3
Équipements de base du logement	
Cuisine	98,6
Toilette	99,8
Bain ou douche	83,1
Électricité	99,4
Eau courante	98,5
Mode d'évacuation des eaux usées	
Réseau public d'égoûts	97,0
Fosse septique	2,3
Autre	0,7
Mode d'évacuation des déchets ménagers	
Bac communal à ordures	64,0
Camion commun ou privé	35,2
Dans la nature	0,6
Autre	0,3
Energie utilisée pour la cuisson	
Gaz butane	99,0
Électricité	0,8
Charbon	0,0
Bois	0,1
Autre	0,1
Distance moyenne à la route goudronnée	...

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat - Préfecture d'Agadir-Ida-Ou-Tanane (Rural)

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Nombre de ménages	23 763
Taille moyenne du ménage	3,9
Type de logement	
Villa ou étage de villa	0,5
Appartement dans un immeuble	0,7
Maison marocaine Moderne	58,8
Habitat sommaire	0,4
Logement de type rural	38,3
Autre	1,2
Taux d'occupation du logement	1,3
Statut d'occupation	
Propriétaire	88,7
Locataire	5,9
Autre	5,3
Ancienneté du logement	
Moins de 10 ans	10,5
10 à moins de 20 ans	29,8
20 à moins de 50 ans	30,0
50 ans et plus	29,7
Équipements de base du logement	
Cuisine	92,1
Toilette	97,7
Bain ou douche	36,5
Électricité	96,4
Eau courante	77,8
Mode d'évacuation des eaux usées	
Réseau public d'égoûts	4,4
Fosse septique	67,2
Autre	28,4
Mode d'évacuation des déchets ménagers	
Bac communal à ordures	9,1
Camion commun ou privé	19,9
Dans la nature	59,2
Autre	11,8
Energie utilisée pour la cuisson	
Gaz butane	74,2
Électricité	0,1
Charbon	0,7
Bois	24,8
Autre	0,2

<i>Distance moyenne à la route goudronnée</i>

0,7

Source : RGPH 2024

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵙⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵏ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale Souss Massa

المديرية الجهوية لسوس ماسة

Bd Gl Kettani, BP.301-Agadir
Tél : 05.28.84.07.58 / 05.28.82.17.68 Fax : 05.28.84.07.74
E-mail : drp.agadir@gmail.com
www.hcp.ma/region-agadir
www.bds-soussmassa.hcp.ma
Guichet statistique : statguichetsm@hcp.ma

